



Le Lien Municipal



al liamm

N° 28 – ANNEE 2019

Le mot du Maire:

Dernier numéro de ce mandat, le bulletin pourrait évoluer dans sa forme selon la volonté de la nouvelle équipe municipale en place.

Dans quelques mois, en mars 2020, il faudra renouveler l'équipe municipale. Cette nouvelle équipe aura de grands défis à relever : pour débiter la mise en place du PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat, Plan Climat Energie et Schéma de mobilité en concertation avec Trégor Lannion Communauté, intégration à une commune nouvelle ou pas, revitalisation du centre bourg si possible, etc....

L'émergence d'une nouvelle équipe plus féminisée, plus jeune également sans doute, devrait prendre en main sa propre destinée, apporter des idées neuves et renforcer l'esprit communal qui nous anime pour Camlez. Nous ne réussons que tous unis vers un même objectif, pour cela, nous devons tous nous remettre en cause si nécessaire et que le plus grand nombre de camléziennes et camléziens s'engagent et participent à la vie communale. Nous avons encore une belle fête le jour du pardon qu'il nous faut conserver, par exemple... ou encore trouver des solutions pour sauvegarder la vie au quotidien dans le bourg, l'école, l'Agence postale, le bar « Le coup de vent », les associations, pour faire bref, le tissu social qui fait que nous nous sentions bien à Camlez. Pour tout cela, il nous faut absolument nous serrer les coudes et nous unir dans un projet commun constructif dans la concertation, sans animosité l'un envers l'autre.

Dans cet esprit, je vous souhaite à tous, même à ceux qui souffrent, de profiter des plus beaux jours de cet été 2019...



▲ Les manèges seront encore là l'an prochain.



▲ Notre environnement est aussi à préserver.

Infos Mairie

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

MAIRIE : de 8 h 00 à 12 h 00 du Lundi au Vendredi

: de 13 h 30 à 17 h 30 le Mardi

: de 14 h 00 à 16 h 30 le Mercredi

: de 9 h 10 à 12 h 00 le Samedi

☎ 02.96.92.75.41 ☎ 02.96.92.82.54

Adresse courriel : mairie.camlez@wanadoo.fr

Site internet : camlez.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

de 9 h 10 à 12h00 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le samedi de 11h00 à 12h00

à la salle d'animation, Route de Pont Losquet.
(Le prêt des livres est gratuit)

CYBERCOMMUNE : les sites sont à Coatreven, Penvénan et Tréguier. Infos au ☎ 02.96.92.33.46

Adresse courriel : cyb-espace@cc3r.com

Ecole Publique : ☎ 02.96.92.74.70

INFORMATIONS CCAS

Le repas des anciens du 11 novembre 2019 est offert aux personnes de 65 ans et plus.

Merci de s'inscrire en octobre, en mairie.

Une sortie à destination des anciens, moins anciens et des camléziens, mêmes aux extérieurs (si places disponibles) est en cours de préparation pour septembre avec participation.

Inscriptions en mairie

Le CCAS offrira une calculatrice aux élèves camléziens entrant en sixième en septembre 2019.

Inscrivez-vous en mairie, merci.

La mise en place d'un transport collectif en bus à partir de septembre-octobre à destination de Tréguier le mercredi matin (Aller-retour) pourrait voir le jour à titre expérimental pendant une année. Cette ligne serait financée par LTC et les communes desservies si le projet est validé par les services demandeurs.

Un renfort pour le service technique.

Depuis le mois d'Avril, Romain L'Havéant intervient sur les chantiers communaux, recruté dans le cadre d'un dispositif CUI PEC proposé par l'état aux collectivités avec une participation financière allant jusqu'à 60 % du coût de la prise en charge de l'emploi.

Il doit 20 heures hebdomadaires à la commune sous tutorat, soit cinq matinées de 4 heures, avec la possibilité d'augmenter de 10 % ce temps de travail en cas de besoin, notamment les mois où l'activité d'entretien est plus soutenue. D'autre part, il pourra intervenir également en juillet-août, pendant 35 heures hebdomadaires, recruté dans le cadre d'un contrat saisonnier, donc cette fois sans participation de l'état, soit 15 heures à charge entière de la commune. Après un mois d'essai, Romain est décidé à poursuivre dans cette voie et bénéficiera de formations prises en charge par la commune pour valoriser son parcours, comme le stipule le Contrat CUI Parcours Emploi Compétence auquel il a souscrit, sous le contrôle de l'antenne Pôle Emploi de Lannion.



▲ Entretien manuel des massifs



L'arrosage matinal des massifs ▲

Rappel sur la présence de frelons asiatiques :

La commune et la Communauté LTC participent financièrement au même montant (15€ par nid primaire, 25€ par nid secondaire) à la destruction des nids, le reste étant à la charge du propriétaire. Il est indispensable de signaler en mairie tout nid repéré sur la commune pour bénéficier des aides, le référent communal vérifiera l'identification, remplira une fiche et fera appel à un professionnel pour votre sécurité, et de plus vous participerez ainsi au suivi évolutif de l'invasion, les communes de LTC transmettront chacune le bilan annuel du nombre de nids détruits ou repérés.

Des travaux de voirie ont été réalisés, d'autres sont programmés à Crech Goanet et Conventant Louarn.



▲ L'enrobé définitif de la Résidence de Kerillis a été réalisé fin mai. ▲

L'accès à la Résidence se fera par le chemin de Poul Soz, en double sens jusqu'aux jeux pour enfants, ensuite en sens unique pour déboucher à la Résidence de Griesbach et la sortie se fera sur la route de Penvénan. Reste à poser les panneaux de circulation, les tracés au sol ainsi que les panneaux signalétiques indiquant la résidence ainsi que celle de Kreisker où les travaux de construction devraient débuter en fin d'année.

Un Marathon à Camlez !



▲ Les bénévoles lors de l'édition 2018 à Kerprigent.

Le marathon Perros - Paimpol est passé sur notre commune le matin du 30 septembre 2018.

L'association Objectif Autonomie propose ainsi de boucler les 42,195 Km de la cité des Hortensias à celle des Islandais avec le soutien des 13 communes traversées.

C'est ainsi que dans notre commune, pas moins de 46 bénévoles étaient présents pour sécuriser les 18 intersections, et assurer le ravitaillement situé à St Nicolas.

Au bourg, les coureurs et spectateurs pouvaient admirer d'anciennes voitures et anciens tracteurs réunis pour l'occasion par des passionnés, le tout en musique bretonne constituée d'un duo de cornemuse et bombarde.

En 2019, la course se déroulera dans le sens Paimpol-Perros, le 22 septembre prochain.

Tous les bénévoles seront les bienvenus (se renseigner à la mairie).

La brocante et le concours de boules organisés par les chasseurs lors du pardon ont connu une belle affluence.

▼ Les chineurs étaient nombreux dans le bourg

▼ Le tirage du premier tour se profile



Des Nouvelles de nos Associations

Le calendrier des Animations et Manifestations à venir

Le Comité des Fêtes

La brocante du mois d'août aura lieu le dimanche 18, sans doute route de Penvénan et chemin de Prat Lan, pour des raisons de sécurité concernant le stationnement le long de la départementale lors des précédentes éditions, des raisons d'économie concernant la location d'un compteur électrique provisoire. Le pardon de Saint-Nicolas se déroulera le dimanche 8 septembre, messe et procession le matin, repas à midi et après-midi boules au programme.

La deuxième édition de la bourse aux jouets aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 20 octobre. Enfin le Noël des Enfants : samedi 15 décembre. Cinéma ou voyage pour les plus grands, goûter pour tous et distribution de cadeaux par le Père-Noël aux plus petits, pot de l'Amitié offert à tous les camlésiens.

Un appel est lancé pour confectionner un ou plusieurs chars par quartiers, associations ou affinités entre particuliers de la commune pour le pardon de mai 2020. **Avis aux amateurs.**

Le Comité de Jumelage, La Schlitte, en attendant des nouvelles des correspondants alsaciens, vous invite à la traditionnelle dégustation et vente de vins d'Alsace le premier week-end de décembre, samedi après-midi et le dimanche matin.

L'Amicale Laïque, association intercommunale organise des animations pour subvenir au financement des différents projets pédagogiques proposés par les enseignants du RPI du Rudonou vous informe.

Collecte de ferraille, de journaux ou dépôts toute l'année, ainsi que la kermesse en juin à Camlez. Collecte de journaux toute l'année et repas avec animation en mars-avril à Kermaria-Sulard. Vide grenier le dernier dimanche de septembre, le 29 cette année à Coatreven.

L'originalité est la foire aux Plantes et à l'Artisanat (programmée le 18 mars 2020) connaît un beau succès depuis sa création en 2018. L'occasion d'annoncer le printemps en proposant aux visiteurs de trouver des végétaux en tout genre ou encore des idées de décorations et sculptures décoratives de jardin. Les enfants profitent de la journée avec des balades en calèche ainsi que d'une structure gonflable mise gratuitement à leur disposition. Cette année, 50 paniers légumes ont été vendus à cette occasion. Les bénéfices de ces animations et particulièrement cette journée ont permis de financer une partie de la classe verte à Trémargat pour les élèves de CP, CE1 et CE2.



▲ Atelier confection de Pizzas



▲ Structure gonflable à disposition



▲ Balade matinale en calèche !

L'Association Escouto Can Plaou vous propose une nouveauté.

Bonjour, je m'appelle Emilie Bonnafous-Armengol et j'habite à Saint-Nicolas. Professeur de yoga, je souhaite proposer cette activité dans la commune en la salle polyvalente par exemple. Le maire et la municipalité sont au courant de ma démarche et c'est aussi en leurs noms que je lance ce questionnaire dans ce bulletin municipal. La proposition est assez légère pour le commencement : un cours/mois, le lundi soir (heure à déterminer) durant 1h30 à partir de septembre, 10€/séance pour débutants et initiés.

Sans quelques réponses positives de votre part, nous ne pourrions mettre en place l'activité, aussi je vous demande, seriez-vous partant pour participer à des cours de Yoga à Camlez une fois par mois le lundi à partir de septembre. Si oui, envoyer un mail à :

cerisemilie@gmail.com ou appeler le 06 41 55 26 41.

Merci d'avance.

TARIFS COMMUNAUX POUR 2019

PHOTOCOPIE			
Format A4	0,35 €	Format A3	0,55 €
Format A4 recto verso	0,70 €	Format A3 recto verso	1.10 €
Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A4 : 0.15 €	Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A3 : 0.25 €
recto verso	A4 : 0.30 €	recto verso	A3 : 0.50 €
SALLE POLYVALENTE			
Location pour <u>Camléziens</u> : majoration de 20% si midi & soir ou soir & midi.			
Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03			
Apéritif, exposition, goûter	52.64 €	Repas	138.66 €
Repas d'association communale/Rudonou	106.42 €	Arbre de Noël	Gratuit
Réunion	gratuit	Nettoyage de la salle	47.84 €
Chauffage pour apéritif, exposition, goûter	23.87 €	Chauffage pour repas	42.97 €
SALLE POLYVALENTE			
Location pour <u>extérieurs à la commune</u> : majoration de 20% si midi & soir ou soir & midi.			
Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03			
Apéritif, exposition, goûter	106.42 €	Repas	245.06 €
		Arbre de Noël	159.02 €
Réunion	67.68 €	Nettoyage de la salle	65.17 €
Chauffage pour apéritif exposition, goûter	34,56 €	Chauffage pour repas	53.55 €
A chaque location, une caution de 200 € est demandée, ainsi que 31 € d'arrhes pour les Camléziens ou 80 € pour les extérieurs.			
ASSAINISSEMENT			
Redevance	1,22 € / m3	Abonnement	76,22 € / an
Taxe de raccordement	230 €		
CONCESSION AU CIMETIERE			
Trentenaire	139 €	Cinquantenaire	218 €
CAVEAU PROVISoire (forfait)	46 €		
CAVE-URNE	20 ans		30 ans
aménagement + concession	582€		621€

Les Budgets annexes et le Budget Primitif Communal présentés lors de la séance du 28 mars 2019

Le budget de la résidence de Kerillis présente un excédent de fonctionnement de 50 582,09 € et un déficit d'investissement de 32 554,13 €, soit un résultat de clôture de 18 027,96 €.

Le budget de la Résidence de Kreisker présente un résultat de fonctionnement nul et un résultat d'investissement de 117 599,41 €, soit un résultat de clôture négatif de - 117 599,41 €.

Le budget communal présente un excédent de fonctionnement de 82 576,66 € et un excédent d'investissement de 135 765,28 €, soit un résultat de clôture de 218 341,94 € pour 2018, identiques aux comptes administratifs.

Les restes à réaliser en investissement - 115 860 €, dont 131 460 € en dépenses et 15 600 € en recettes,

L'excédent de 82 576,66 € étant reporté en investissement.

Le budget primitif proposé :

En fonctionnement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 624 250 €, en tenant compte des crédits reportés.

En investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 423 860 €.

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des taxes principales communales :
 Taxe d'habitation, 10.86%, Taxe foncière bâtie, 15.92% et Taxe foncière non bâtie 49.45% pour 2017.
 Le budget primitif pour 2019 est proposé en équilibre à hauteur de 492 600 € en fonctionnement et 203 654.31 € en investissement (y compris avec les crédits reportés).

L'Assemblée générale de Bro Dreger

Elle s'est tenue en la salle polyvalente de Camlez. Menée par son président, Monsieur Eric Salaün, les administrateurs et les collaborateurs en présence des maires de Plouguiel, Penvénan et Camlez ainsi que Monsieur Gilbert Brouder, président de l'UCPT, elle a fait état d'un bilan mitigé en ce qui concerne les diverses récoltes conditionnées à la plate-forme.



▲ Le président entouré des intervenants



▲ Gildas et Jeanne récompensés

C'était aussi l'occasion de remercier des administrateurs qui se sont impliqués tout au long de l'activité depuis sa création, et en particulier pour ce qui concerne notre commune, Gildas Guiomar et son épouse Jeanne qui ont apprécié ce petit geste à l'occasion de leur cessation d'activité et donc de la fin de l'investissement de Gildas dans l'administration de la plate-forme de conditionnement.

Informations sur les Services « Petite enfance » du pôle de Tréguier

Le Relais Parents-Assistants Maternels : Ce lieu pour les enfants, les parents et les assistants maternels, appelé **RPAM** est un espace d'accueil gratuit, destiné aux jeunes enfants et adultes qui les accompagnent.

Parents et futurs parents : L'animatrice vous reçoit et vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant. Il vous accompagne ensuite dans votre rôle d'employeur d'Assistant maternel ou de garde à domicile (démarche d'embauche, contrat, déclaration, aides financières, ...)

Les Espaces-jeu : Le service propose sur les communes de votre secteur tout au long de l'année des espaces-jeu, un planning est à votre disposition en mairies ou sur le site de LTC, www.lannion-tregor.com. L'animatrice propose des temps d'éveil et de jeux, des ateliers sur inscriptions (musique, motricité...) et des sorties ou spectacles adaptés.

Contact : Valérie Ferrero : Tél 07 86 00 89 29. Permanences à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse de Minihy-Tréguier et à la MSAP de Tréguier le lundi après-midi.

Ce service travaille en concertation avec **La Crèche des P'tits Pieds à Tréguier** et avec **la nouvelle micro-crèche de Coatreven** qui ouvrira ses portes en complément à partir de septembre 2019. **Inscriptions ouvertes dès à présent.**

▼ La nouvelle micro-crèche s'intègre bien dans le bourg de Coatreven ▼



Infos diverses concernant la vie quotidienne

Activités Touristiques

Secteur majeur de l'économie locale, elle génère des besoins en recrutement. Les saisonniers recherchent des logements, même s'il reste parfois pour eux des problèmes de mobilité pour rejoindre leur lieu de travail.

Vous avez un logement, une chambre ou plusieurs chambres meublées et disponibles pour de la location ?

Accueillir un ou une locataire est un moyen de bénéficier de revenus complémentaires ou simplement d'avoir une présence rassurante si vous habitez seul(e).

Vous pouvez contacter Marie RIOU chargée de projet mission saisonnalité au **07 89 81 39 84/ 02 96 46 40 09** ou par mail à : **marie.riou@mloca.fr**

Informations communales

- Régulièrement interpellés par la population sur la prolifération des chats ou des Choucas des tours sur la commune, particulièrement au bourg, nous devons parfois poser des cages pour les uns ou demander des battues administratives pour les autres, afin si possible d'éradiquer ces nouveaux phénomènes.

Nous nous devons de prévenir la population de ces interventions et nous nous en excusons si parfois elle n'a pas été faite en temps voulu car elles sont décidées au dernier moment par la Fédération départementale.

Mais nous ne pouvons réussir qu'avec l'aide et la participation de chacun : quelques préconisations simples nous paraissent indispensables:

- Ne pas nourrir les chats errants ou sauvages de votre quartier, cela ne fait que les attirer.
- Autant que possible, protéger l'accès aux boisements des cheminées ainsi que procéder à l'obturation des trous ou anfractuosités diverses dans les murs en pierres notamment pour éviter la nidification des Choucas des tours. Eviter au centre-bourg de grands arbres qui leur fournissent un lieu de dortoir.
- Encore une fois, le coin propre destiné à la collecte des bouteilles en verre et des vêtements route du Calvary n'a pas vocation à recevoir des ordures de tout ordre, une déchetterie située au Quillio à deux kilomètres de là est à votre service et le dépôt des bouteilles, de bière notamment, ne se résume pas au seul dépôt ; les mettre dans la colonne éviterait que quelqu'un le fasse pour vous, merci d'avance à ceux (une minorité heureusement) qui les déposent derrière la colonne, sans doute pour éviter d'être vus.

Un nouvel abris-bus a été installé par LTC au rond point de Saint-Nicolas.



▲ Dioline et Yliria en scène

Le week-end du 23 et 24 juin a vu l'Association **Escouto Can Plaou** et l'Association **Meskag** organiser conjointement des spectacles (du cirque et de la musique) au profit de personnes vulnérables étrangères ou immigrées à Convent Cornic, La recette permettra de soutenir les familles et les foyers d'accueil qui les reçoivent.

▼ Le coin restauration



▼ Le public dans un décor champêtre



L'arrivée de la fibre optique sur la commune

Où en est-on ?

L'élagage autour des poteaux téléphoniques implantés le long des voies empruntées par la fibre optique devrait être demandé cet automne. Une cartographie est parvenue en mairie, répertoriant les voies en cause. Un premier courrier sera adressé aux propriétaires riverains pour la réalisation des travaux demandés. Au cas où ceux-ci ne les effectueraient pas, un retard d'installation pourrait intervenir et serait préjudiciable à l'avancée des travaux, dans ce cas, un autre courrier avec accusé de réception serait envoyé aux récalcitrants avec obligation d'effectuer ou de faire effectuer les travaux à leur charge.

D'autre-part, un conventionnement de réalisation d'une étude de terrain « Plan de Gestion du Bocage Communal » par les bassins versants Vallée du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien en collaboration avec les Services Environnement de Lannion Trégor Communauté devrait être validé dès la prochaine réunion du Conseil municipal, début de l'étude dès juin et restitution en septembre pour une éventuelle exploitation.

Une anecdote historique

Un hommage émouvant a été rendu aux soldats du 48^{ème} régiment d'infanterie de Guingamp lors des cérémonies qui leur ont été consacrées dans les communes de Blessy et Witternesse dans le Pas-De-Calais en mai 2019 où ils reposent. Parmi les 78 jeunes soldats de la dixième compagnie morts le 23 mai 1940 au cours d'une héroïque bataille contre l'envahisseur allemand, il y avait un soldat né à Camlez (on ne sait si il y vécut, mais il figure sur l'état civil portant la mention : tué à l'ennemi en 1940); il s'agit de Stanislas Gouriou, né le 9 janvier 1913 dont le nom figure bien sur la stèle au bas de laquelle les membres du «Breizh Ch'ti Kalon Tour» ont déposé une gerbe lors du déplacement à Lille pour la finale de la Coupe de la Ligue.



▲ Le convoi lors de la halte à Blessy .le 29 mars 2019



▲ La plaque souvenir avec les noms des héros.

La Cérémonie du 11 novembre 1918 - 2018



▲ Le dépôt de gerbe



▲ Les enfants ont bien participé

La cérémonie du 11 novembre 2018 aura été l'occasion de fêter la célébration du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918. Pour cet événement unique, la cérémonie de Camlez aura marqué les esprits par la participation de nombreux enfants ainsi que de 4 pompiers en plus de la présence de nos anciens militaires et combattants, portes drapeaux, des autorités locales, et d'un large public.

Après la lecture du message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants puis de celui du président de la République, deux jeunes collégiens liront la lettre de Camillet Auret, un poilu.

Parmi les nombreux enfants présents, 14 d'entre eux, habitants de la commune réaliseront la lecture des 46 « poilus » de Camlez, Morts pour la France, et des 5 Camléziens tués au combat lors de la Seconde Guerre mondiale.

La sonnerie du « cessez-le-feu » retentira avant le moment du dépôt de gerbes, puis du recueillement en honneurs aux morts.

La Marseillaise sera reprise par tous, des enfants jusqu'aux aînés ainsi que par un large public présent.

Les enfants des classes de CM1 et de CM2 de l'école de Coatréven interpréteront la chanson « Aux âmes citoyens » de Aldebert.

Cette cérémonie, dont le déroulement fut assuré par Mr Boigeol (président de la section 1788 de la Médaille Militaire), se clôturera par le retentissement des cloches de l'église, par la volée, pendant de nombreuses minutes, rappelant ainsi l'annonce de la fin de la Première Guerre mondiale.